



Assemblée Générale du 30 JANVIER 2021
PROCURATION

Document à compléter et à renvoyer à : incroyablescomestiblesvda@gmail.com
avant le 29 janvier 2021. Merci.

<u>Nom</u> :	<u>Prénom</u> :
<u>E-mail</u> :	<u>Tél</u> :

En tant que membre de l'Association Incroyables Comestibles Ville d'Avray et m'étant acquitté de ma cotisation annuelle de 5 euros

je souhaite donner ma procuration à :

<u>Nom</u> :	<u>Prénom</u> :
<u>E-mail</u> :	<u>Tél</u> :

Je lui donne pouvoir d'assister à l'Assemblée Générale du 30 Janvier 2021 et de prendre part à toutes délibérations et votes qui seront soumis à l'assemblée.

Fait à Ville d'Avray le 2021

Signature : (précédée de la mention « Bon pour Accord »)

NB : La signature électronique est possible.